

# CO-Psy et DCIO: Info rapide N° 5 novembre 2016

## *Pour un réseau de CIO à la hauteur des ambitions du corps unique !*



**Le SNES a reçu confirmation de la présentation du projet de décret sur le corps unique au Comité technique ministériel du 16 novembre. Il restera le passage au Conseil d'état avant la publication définitive. Une dernière rencontre est prévue avec les organisations syndicales à la DGRH le 7 novembre.**

Si les choses se concrétisent enfin concernant la création du nouveau corps, l'application de la carte cible se fait toujours de manière aveugle et désastreuse pour le réseau des CIO.

Contrairement aux engagements pris lors des discussions du GT 14, les rectorats continuent à privilégier les fermetures et les fusions de CIO sans se préoccuper des conséquences pour les usagers de sites trop éloignés, trop exigus et n'offrant pas toutes les garanties pour un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions. Malgré nos multiples relances auprès de la conseillère de la Ministre chargée de ce dossier, aucune intervention pour rappeler les textes ou prendre en compte des situations particulières n'a été faite auprès des académies.

Que la carte cible ait déjà été appliquée ou qu'elle soit une menace plus ou moins proche, tous les CIO sont concernés : baisse des budgets de CIO, augmentation de la charge de travail, pression de certaines régions pour des actions plus nombreuses dans le SPRO, locaux inadaptés, déplacements plus importants sans augmentation des crédits correspondants...

**C'est pourquoi le SNES-FSU a décidé d'une journée nationale d'action le 10 novembre pour exiger le maintien de tous les CIO, afin que les psychologues de l'éducation nationale puissent concrètement exercer toutes leurs missions !**

**Durant cette journée, qui se déroulera dans chaque académie, les collègues sont invités à**

- renseigner les « livres noirs des CIO »\* du département et de l'académie afin de faire un état des lieux sur tout le territoire,
- manifester en direction des rectorats et des DSDEN leur opposition aux projets de fermeture,
- participer aux conférences de presse qui seront organisées par les sections académiques,
- alerter les parents et les enseignants de cette amputation du réseau public d'orientation de l'EN,

**Cette journée sera l'occasion de débattre des suites de l'action au niveau national.**

**3 novembre 2016**

*- Journée nationale d'action le 10 novembre*

*- ONISEP : et pourquoi pas des coaches payants ?*

*- Campagne de mutation inter : le calendrier.*



\*<https://www.snes.edu/Pour-le-maintien-d-un-reseau-de-CIO-a-la-hauteur-des-besoins-al>

## *ONISEP : et pourquoi pas des coaches payants ?*

Sommée de s'autofinancer de plus en plus, soumise aux lois de la concurrence des marchands, l'ONISEP et donc ses personnels sont contraints de s'adapter aux modes du moment, fussent-elles en contradiction avec les principes qui fondent un service public.

On peut constater que les publications sont envahies de publicités pour des écoles privées hors contrat, qui reçoivent ainsi une sorte de caution de l'Office, alors qu'elles n'offrent de bénéfice qu'à leurs propriétaires. De même, les partenariats avec des magazines commerciaux sont de plus en plus nombreux...

Et voilà qu'aujourd'hui le nouveau directeur de l'ONISEP rêverait de proposer aux élèves et aux étudiants des « conseils en orientation » personnalisés, autrement nommés « coaching en orientation »... payants !!!

Les CO-Psy et les personnels de l'ONISEP ont été profondément choqués que cette idée puisse même s'exprimer dans une interview donnée à l'AEF. Le SNES condamne cette nouvelle dérive, complètement contraire aux principes éthiques et déontologiques d'un service public qui se doit d'offrir à tous la gratuité des informations qu'il délivre et alertera le ministère pour que cette initiative ne voie pas le jour.



### *Calendrier du mouvement indifférencié*

Le B.O. devrait sortir le 17 novembre.

- √ Du 17/11 au 6/12 : saisie des vœux sur i-prof,
- √ A partir du 6/12 (date à vérifier) : envoi des formulaires de confirmation sur la boîte mail du CIO
- √ Le 18/12 (date à vérifier) : date limite pour la transmission du formulaire de confirmation de demande, avec les pièces justificatives,
  - à la DGRH B2-2 pour les DCIO (attention aux délais, car il est demandé la signature du supérieur hiérarchique).
  - au rectorat (généralement DPE) pour les CO-Psy.

Pour les directeurs, le groupe de travail « vérification des barèmes » se tiendra le 19 janvier et la CAPN siègera le vendredi 3 février 2017.

Pour les CO-Psy, le GT « vérification des vœux et barèmes » se déroule dans chaque rectorat selon le calendrier académique. Si vous êtes syndiqué-e, vous pouvez vérifier votre barème sur le site du SNES. Dans tous les cas, transmettez votre fiche syndicale à vos élus au SNES de votre académie.

Les CAPN « mouvement inter » et « tableau d'avancement au grade de DCIO » se tiendront le 10 mars 2017.

**Un « US spécial mutation » sera envoyé aux syndiqués dès la sortie du B.O.**